

HORAIRE Cours AIKIDO 2025-2026

PEYMEINADE : Tribune complexe sportif (1er étage), 1 chemin du Stade, 06530 Peymeinade.

	Lundi	Samedi
Enfants <6-9≥ ans	17h30-18h20	08h45-09h40
Enfants <9-13≥ ans voir +	18h25-19h25	08h45-09h40
Adultes-Ados (tous niveaux, débutants et avancés)	19h30-20h45 Révisions : 20h45-21h00	09h45-11h00

MOUGINS : Dojo Municipal, 1835 Avenue Notre Dame de Vie, 06250 Mougins. (A8 : sortie N°42)

MOUGINS LE HAUT (*) : Centre sportif, rue du Cherche Midi (à côté de la piscine).

	Lundi	(*) Mardi Mougins le Haut	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi matin
<6-9≥ ans	17h00-18h00 (d)			17h00-18h00 (D)		9h15-10h15 (D)
<9-13≥ ans voir +	17h00-18h00 (D)		13h40-14h40 (D)	18h00-19h00 (D)		10h15-11h15 (D)
Adultes-ados (Tous niveaux, débutants et avancés)	12h15-13h15 (D) 19h15-20h15 (d) 20h20-21h15(D)	12h15-13h15 Cours à Mougins le Haut	12h15-13h15 (d) 20h30-21h30 (D)	19h15-20h15 (D)	12h15-13h15 (D)	11h30-12h30 (D+d) Révisions libres: 12h30-14h00 (d)
Adultes-ados Avancés (à partir du 4ème kyu)	20h20-21h15 (D)		12h15-13h15 (D)	20h20-21h15(D)		12h30-13h30 (D)
Armes, Adultes-ados tous niveaux			19h30-20h25 (P)	12h15-13h15 (D+d)		

(D) dojo salle 1, (d) dojo salle 2, (P) salle polyvalente, (*) Mardi : cours à Mougins le Haut

CANNES la BOCCA : DOJO Municipal Pierre de Coubertin

Lundi et mardi : 12 av Pierre de Coubertin, 06150 Cannes la Bocca

(Tribune Est stade Pierre de Coubertin).

	Lundi P. Coubertin	Mardi P. Coubertin
Enfants <6-13≥ ans voir +		17h10-18h10
Adultes et ados (Tous niveaux, débutants et avancés)	19h00-20h30 Tous niveaux et inclusif	18h15-19h30

Les cours avancés sont réservés aux pratiquants à partir du 4^{ème} kyu confirmé.

Certains jeunes de plus de 12 ans peuvent participer aux cours adultes, demander conseil au professeur.

INFORMATIONS

Site internet du club www.aikido06.fr

Email du club : aikidoclub06@gmail.com

Examen de niveaux Kyu et Dan, passage de ceintures (enfants) :

En janvier et en juin (aucune obligation de passer l'examen).

Stages : Les stages interclubs et fédéraux sont affichés au club.

Cours d'armes (sabre et bâton) : Tout au long de l'année.

TARIFS 2025/2026

Aucun remboursement ne sera possible.

1 : Adhésion aux clubs pour l'année sportive :

Fournir : Un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'Aikido pour tout nouvel adhérent majeur ou attestation de santé pour un renouvellement et mineur.

Une photo d'identité (pour tout nouvel adhérent).

- Nouvel adhérent	15,00 €
- Renouvellement	10,00 €

2 : Licence fédérale pour l'année sportive :

La licence fédérale comprend l'assurance individuelle de l'adhérent et les dommages causés à un tiers, **garanties complémentaires possibles**, se renseigner.

- Enfant né à partir du 01/09/2012	26,00€
- Adultes et adolescents	38,00€

3 : Cotisation tous les cinq mois (2 périodes par saison) :

La cotisation est un tarif forfaitaire **pour cinq mois, elle donne accès à tous les cours et aux quatre salles**. Elle doit être **réglée impérativement** dans les **dix premiers jours de chaque période**. La première période commence **début septembre**, la seconde **fin janvier**.

Possibilité de faire plusieurs chèques à chaque début de période que nous encaisserons aux dates convenues. Cours d'essai gratuit.

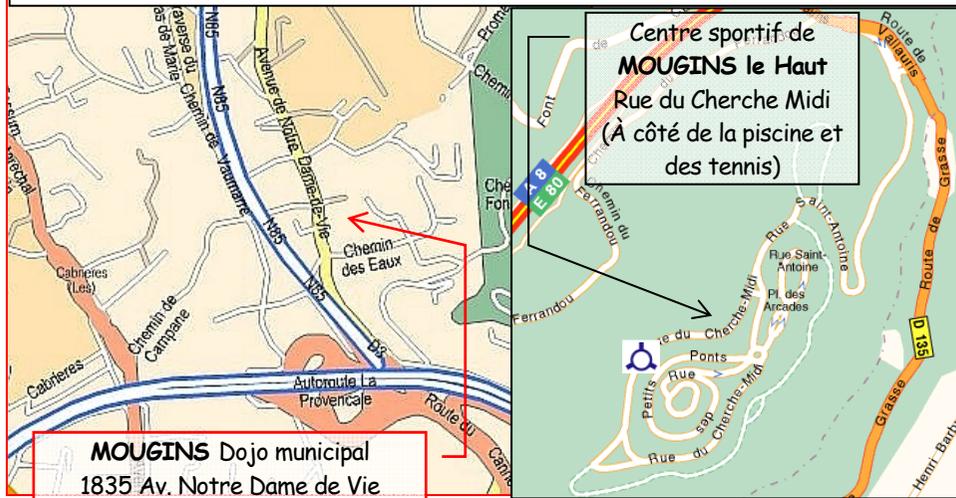
	Pour 5 mois :
Cours pour adultes et adolescents nés avant le 01/09/2011*	185,00 €
Cours pour jeunes à partir de 9 ans et après le 01/09/2011. Cours <9-13≥ ans	165,00 €
Cours pour enfants entre 6 et 9 ans. Cours <6-9≥ ans	145,00 €

4 : Réductions sur les cotisations (non cumulables) :

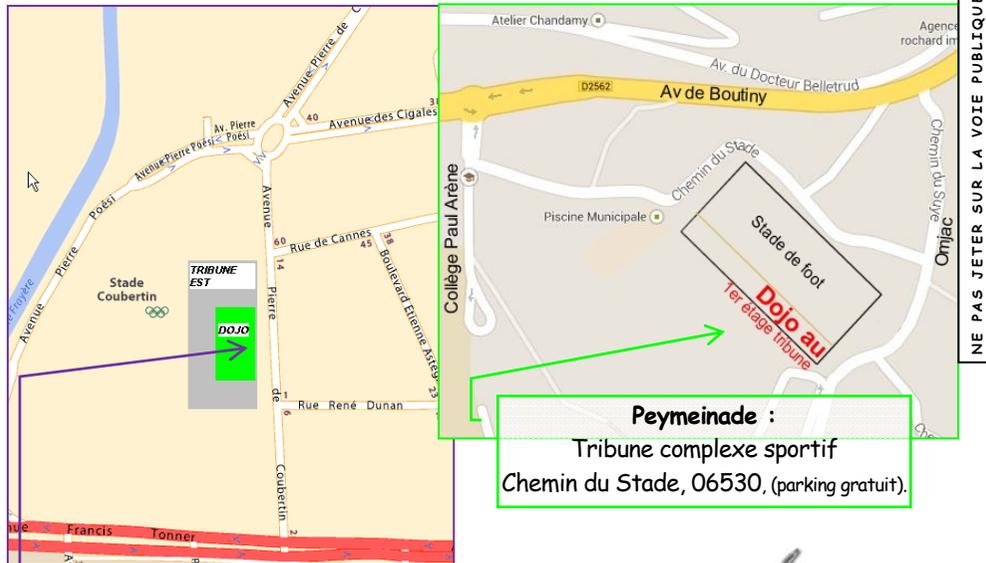
- *Moins de 18 ans (uniquement sur tarif cours adultes et adolescents : 180,00€) : 10%.
- Étudiant, parent isolé, demandeur d'emploi (fournir justificatif) : 10%.
- Retraité 65 ans et plus : 10%.
- Familial (même foyer), sur total des cotisations et adhésions (pas sur licences) : 20%.
- Chèques vacances et coupon sport ANCV acceptés. **Bon Pass'Sport** accepté.
- Demander à votre Comité d'entreprise la possibilité de prendre en charge une partie des cotisations.
- **La cotisation**, uniquement pour les nouveaux inscrits, **est établie au prorata à partir de la date d'inscription** (pas sur licence et adhésion).

Nous demandons aux pratiquants d'être présents dans les vestiaires 10mn avant les cours. Pour le bien des enfants, nous demandons aux parents de ne pas assister aux cours. Ne pas jeter sur la voie publique

4 salles d'entraînement, cours pour enfants, adultes, débutants, avancés.



MOUGINS Dojo municipal
1835 Av. Notre Dame de Vie
(Sortie N°42 de l'A8)
Dojo à côté du complexe sportif Roger
DUHALDE (ex les Oiseaux), parking gratuit.



Peymeinade :
Tribune complexe sportif
Chemin du Stade, 06530, (parking gratuit).

CANNES LA BOCCA
Tribune Est du Stade
Pierre de Coubertin
12 Av. Pierre de Coubertin
(Parking gratuit)

Brode & Pique
<https://brodetpique.fr/>

A i k i d o

4 DOJOS: MOUGINS (et le haut), PEYMEINADE et CANNES LA BOCCA.

Cours adultes, adolescents et enfants à partir de 6 ans.



Denis DROGY, 6^{ème} Dan,
JP BEURGAUD 5^{ème} Dan,
K. HOCQUARD, 4^{ème} Dan,
Diplômés d'État.
Armand DEÏ, Céline CAUVY 4^{ème} Dan,
Laurent LEPLA,
Lionel FERNANDEZ 3^{ème} Dan
et leurs assistants.
Un art de vivre.
Un mode de vie.



Venez essayer

06 60 93 90 71

www.aikido06.fr

aikidoclub06@gmail.com

COURS D'ESSAI GRATUIT.

1 cotisation pour 4 dojos.



L'Aïkido ("voie de l'harmonie des énergies vitales") est un art martial traditionnel japonais. Par une étude de techniques l'aïkidoka cherche avant tout à neutraliser l'agressivité de l'adversaire. Pour y parvenir, il utilise des techniques à mains nues (projections et immobilisations), de sabre (bokken) ou de bâton (jo). **Sans compétition**, l'aïkido est un art de vivre qui aide le pratiquant à se construire, à devenir solide, conscient et responsable. L'aïkido développe la mobilité, la tonicité, la coordination, l'équilibre, le rythme, les capacités d'adaptation et la faculté d'utiliser la force de l'autre en faisant appel à sa propre énergie. **Cet Art martial de dissuasion est praticable par tous, hommes et femmes sans limite d'âge et les enfants dès 6 ans.**

GARANTIES OFFERTES PAR LES CLUBS:

Les enseignants sont diplômés d'État en Aïkido (D.E.J.E.P.S.)

Les enseignants sont titulaires du Brevet National de Secourisme.

Les clubs sont affiliés à la Fédération Française d'Aïkido (FFAA)

Les clubs sont agréés par le Ministère Jeunesse et Sports.

